

Une branche tombe sur des pique-niqueurs : la mairie réagit

SAINT-PIERRE

Dimanche, vers 13 h, une branche de banyan est tombée sur une famille qui était en train de pique-niquer à Grand-Bois, face à l'ancienne usine. L'imposante pièce de bois, d'une dizaine de mètres pour plusieurs centaines de kilos, a blessé deux femmes, dont l'une souffrait d'un traumatisme crânien (notre édition d'hier). Ces deux victimes vont mieux et sont sorties de l'hôpital.

Néanmoins, la mairie de Saint-Pierre n'a pas tardé à réagir à la suite de cet accident. Dès hier matin, deux élagueurs municipaux ont été dépêchés sur le site pour couper les branches branlantes. « Cette opération était prévue en novembre. Habituellement,

nous profitons des vacances pour nous concentrer sur les écoles. Mais au vu des circonstances, Grand-Bois est devenu une priorité. D'autant que ce site est fréquenté pendant ces vacances, notamment l'aire de jeux pour enfants », précise Danielle Lionnet, adjointe à l'environnement. L'entretien de ces arbres va prendre « plusieurs jours » ajoute l'élue.

UNE EXPERTISE PAR L'ONF

Par ailleurs, la mairie annonce qu'elle va faire appel à l'Office national des forêts (ONF) « pour dresser un diagnostic de tous les grands arbres de la commune ». « Nous disposons d'un service élagage de quatre agents qui travaillent à plein-temps », détaille Danielle Lionnet. Mais ces personnes n'ont pas les compétences d'expertise de

l'ONF. Pour ce banyan de Grand-Bois, par exemple, rien ne laissait présager qu'il était dans un si mauvais état vu de l'extérieur. Mais quand il a été coupé, on a bien vu qu'il était complètement sec. Je pense d'ailleurs que les conditions climatiques y sont pour quelque chose ». Ce type d'expertise par l'ONF avait déjà été mené « il y a quelques années ». La commune de Saint-Pierre compte « plus d'une centaine » de grands arbres situés dans l'espace public.

Rappelons que la capitale du Sud n'est pas la seule ville concernée par les chutes de branches. En mai 2011, un bout de filao était tombé sur une famille sur la plage de l'Ermitage, causant des blessures légères à une mère et deux enfants ■

Et. M.



Dimanche, une branche de banyan tombait sur une famille en train de pique-niquer. Les deux victimes vont mieux mais la mairie a engagé des opérations d'élagage hier (photo Jean-Claude François).